

Royaume du Maroc



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification

Cabinet

N° 24/13 HCEFLCD

RABAT, LE

31 ~~JUL~~ 2013

COMMUNIQUEE DE PRESSE

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification entamera progressivement la mise à la disposition de l'ensemble des citoyens des informations concernant la délimitation du domaine forestier, sur le site web du HCEFLCD <http://www.eauxetforets.gov.ma>, à partir du 31 juillet 2013.

Depuis la création du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification en 2003, ce département a consacré les principes de bonne gouvernance dans la gestion du secteur et particulièrement le principe de la gestion participative et interactive avec l'ensemble des partenaires concernés. En vue de consolider cette démarche, ce Haut Commissariat entamera progressivement la mise à la disposition de l'ensemble des citoyens des informations concernant la délimitation du domaine forestier, sur le site web du HCEFLCD <http://www.eauxetforets.gov.ma>, à partir du 31 juillet 2013.

S'agissant des plans de délimitation du domaine forestier et des certificats de dépôt relatifs aux oppositions et entrant dans les compétences légales de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie, les citoyens peuvent s'adresser directement aux services provinciaux de cette Agence.

